

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

19 décembre 2011	Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 19 décembre 2011 à 19h40, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier et Ginette Lamoureux Messier.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi qu'un citoyen sont aussi présents.
Absence	Les conseillers Richard Désourdy et Clément Galipeau sont absents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Réal Pelletier ouvre la séance et les sujets à discuter sont les suivants :

1. Comptes à payer
2. Approbation des salaires 2012
3. Nomination d'un maire suppléant pour la période du 20 décembre 2011 au 5 juin 2012
4. Achat de la rue Dale
5. Système de chauffage et isolation de l'ancienne gare
6. Période de questions
7. Levée de la séance

1. COMPTES À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

LISTE DES COMPTES À PAYER EN DÉCEMBRE 2011 :

C1100852	Jacqueline C. Chisholm	242.23
C1100853	Luc Marchessault	541.50
C1100854	Jacques Pelletier	295.50
C1100855	Réal Pelletier	333.00
C1100856	Stelem	316.15
C1100857	Pétroles Dupont inc.	5 035.87
C1100858	Propane du Suroît	442.37
C1100859	Aquatech société de gestion de l'eau	1 392.65
C1100860	Fédération Québécoise des Municipalités	211.18
C1100861	Papeterie Coupal (2010) inc.	205.04
C1100862	L.Bourgea & Fils inc.	307.53
C1100863	J.O. Lévesque Ltée	66.91
C1100864	Martech inc.	357.72
C1100865	Pièces d'autos de Bedford	1 283.69
C1100866	Atelier Soudure & suspension St-Jean	979.92
C1100867	Plomberie Corriveau	4 407.30
C1100868	G.D.B. inc.	22.74
C1100869	Services sanitaires G. Campbell inc.	709.19
C1100870	L'Homme et Fils enr.	1 515.99
C1100871	Entreprises Électrique de Bedford	6 922.50
C1100872	Entreprises Brian Bourdeau	1 010.24
C1100873	Location Florabec inc.	2 285.06
C1100874	G.E.S.T.I.M	159.50
C1100875	Emco corporation	1 330.38
C1100876	Scierie Duhamel inc.	32.81
C1100877	Concassage Pelletier inc.	1 468.45
C1100878	Mine Seleine	9 926.59
C1100879	Francis Picard	216.18
C1100880	Boutique du Plongeur (Triton) Ltée	1 223.83
C1100881	Sani-Eco inc.	462.89
C1100882	Réseau Mobilité plus	224.32
C1100883	Pavage Daudi Ltée	14 583.54
C1100884	Lamothe Énergie	83.00
C1100885	Toilettes portatives Sanibert	200.99
C1100886	Réseau biblio de la Montérégie	2 739.82
C1100887	Madelyn Marcoux	375.00
C1100888	Andrew Monette	557.00
C1100889	Joël Gendreau	253.00
	Total des comptes payés	<u>62 721.58 \$</u>

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

11-12-259 Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 62 721.58 \$ soient acceptés et payés.

11-12-260 2. APPROBATION DES SALAIRES 2012

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : le salaire des employés de la Municipalité pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, soit établi comme suit :

Jacqueline C. Chisholm	47 066.62 \$/année
Luc Marchessault	50 985.00 \$/année
Mélanie Bélisle	18.00 \$/heure
Monette Poirier	12.45 \$/heure
Jacques Pelletier	17.38 \$/heure
Francine Goulet	14.43 \$/heure
Grant Symington	5 202.00 \$/année

Pompiers volontaires :

Débutants	15.00 \$/heure
Pompiers 1	18.00 \$/heure
Capitaine	19.00 \$/heure
Assistant-Chef	19.00 \$/heure
Chef	20.00 \$/heure

Premiers répondants 16.00 \$/heure

Autres employés 15.50 \$/heure

Conducteurs de déneigeuses 5 665.00 \$ / saison hiver (jusqu'à 200 heures)
et 20.60 \$ / heure (après 200 heures)

QUE : les congés fériés pour Jacqueline C. Chisholm, Luc Marchessault et Mélanie Bélisle soient :

Le Jour de l'An
Le lendemain du Jour de l'an
Le Vendredi Saint
Le Lundi de Pâques
La Fête de Dollard
Le 24 juin
Le 1^{er} juillet ou si cette date tombe un dimanche, le 2 juillet
La Fête du travail
La Fête de l'Action de Grâces
Noël
Le lendemain de Noël

Les Fêtes proclamées par le gouvernement fédéral ou provincial ou par la Municipalité.

Cinq (5) jours ouvrables de congés de maladie par période de douze mois qui sont non cumulatifs.

QUE : les congés fériés pour les autres employés soient selon les normes du travail.

QUE : Jacqueline C. Chisholm bénéficie de quatre (4) semaines de vacances.

QUE : Mesdames Christiane Dubé et Arlette Arpin soient rémunérées 15\$ chacune pour le nettoyage de la salle communautaire après une location, et 12\$ de l'heure pour du grand ménage.

ADOPTÉ

11-12-261

3. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 20 DÉCEMBRE 2011 AU 5 JUIN 2012

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : La conseillère Ginette Lamoureux Messier soit nommée maire suppléante et signataire de chèques en l'absence du maire pour la période du 20 décembre 2011 au 5 juin 2012.

ADOPTÉ

11-12-262

4. ACHAT DE LA RUE DALE

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand se porte acquéreur de la propriété figurant au rôle d'évaluation sous le nom de J. René Lessard, matricule 3888-48-5187, lot P-2-A du cadastre du Village de Philipsburg;

QUE : le prix d'achat soit fixé à 7 600 \$;

QUE : la municipalité change le nom de la rue Dale pour « rue J.-René-Lessard »;

QUE : la municipalité paye tous les frais afférents à cet achat tels, arpentage et notaire;

QUE : le maire, Réal Pelletier, et la directrice générale Jacqueline C. Chisholm, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents afférents à cette transaction.

ADOPTÉ

5. SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET ISOLATION DE L'ANCIENNE GARE

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Renaud Labrecque : Quel est l'objectif de l'achat de la rue Dale ?
À moyen et court terme, la municipalité envisage de faire quoi avec la rue ?

11-12-263

2. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 19h55.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier